

Image not found or type unknown



Maire / chasse/ Conflit d'intérêt

Par **basilique73**, le **19/06/2021** à **23:28**

Bonjour,
le maire de ma commune est également président de la chasse.
Est ce légal ?
n'y a t il pas conflit d'intérêt ?
Les sangliers font d'énormes dégâts dans les parcelles agricoles.
Le maire qui est aussi chasseur n'intervient pas.
Je vous remercie vivement pour votre réponse.
Bien cordialement